

Le Roc de la Remointze et la Buvette des Mayens

On a pu constater, suite au débat de St-Luc sur la fusion, la préoccupation de la population sur une représentation équitable et un respect des identités locales au sein de la future commune d'Anniviers. Je partage ce souci mais pas certains des moyens entendus pour les atteindre.

Imaginez que nous devons remplacer un téléski dans une de nos stations. Remplacer simplement un vieux par un neuf, ou même deux vieux contre un télésiège ne suffit pas. Si, en plus, on décide de passer à gauche du Roc de la Remointze et à droite de la Buvette des Mayens parce que les téléskis ont toujours emprunté ce chemin, c'est mal parti.

Mieux vaut réfléchir globalement à l'amélioration de notre offre touristique pour l'adapter aux besoins des futures générations.

Or il m'a semblé, lors du débat de St-Luc, que la fusion, on n'est pas contre, mais le problème vient du fait que le conseil va devoir être élu démocratiquement. Quelle poisse! On ne peut contrôler ce processus démocratique et la représentativité du conseil risque de poser des problèmes...

Et bien je dis tant mieux. Vouloir brider ou contrôler un processus démocratique est le plus sûr moyen de courir à la catastrophe. Si on s'impose de passer à gauche du Roc de la Remointze et à droite de la Buvette des Mayens, mieux vaut ne pas investir dans le nouveau télésiège.

Vouloir transposer la situation actuelle à la nouvelle commune n'est ni possible ni souhaitable.

Je suis passionnément favorable à la fusion des communes et fais confiance au processus démocratique ainsi qu'aux Annivierd-e-s. Nous avons la chance de pouvoir ensemble construire notre avenir et celui de nos enfants. Saisissons-là. Mais, de grâce, osons créer quelque chose de nouveau. Un processus démocratique ouvert constitue le plus sûr moyen d'assurer la représentativité de toutes et tous tout en respectant les identités villageoises. Alors osons! Je nous fais confiance.

Etienne Voutaz